

REPUBLIQUE-POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 85-168 du 10 Mai 1985

portant nomination des Membres et du
Président du Conseil d'Administration de
la Société Nationale de Boissons
"LA BENINOISE".

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'ordonnance N°77-32 du 9 septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 84-322 du 3 Août 1984 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU le décret N° 84-500 du 17 Décembre 1984 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- VU la Loi 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat a une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le décret N° 83-173 du 11 mai 1983 portant approbation des statuts de la Société Nationale de Boissons "LA BENINOISE" ;
- Sur proposition conjointe du Ministre de la Justice, chargé de l'Inspection des Entreprises Publiques et Semi-Publiques, du Ministre des Finances et de l'Economie et du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 24 Avril 1985 ;

D E C R E T E :

Article 1er..- Sont nommées membres du Conseil d'Administration de la Société Nationale de Boissons "LA BENINOISE" les personnes dont les noms suivent :

- Camarades : - Anne-Marie GANDE et Antoine GBAGUIDI : Représentants du Ministère des Finances et de l'Economie ;
- Daouda DJABOUTOUBOUTOU : Représentant du Ministère du Plan et de la Statistique ;
- Dominique HOUINSA : Représentant du Ministère du Travail et des Affaires Sociales ;
- Ramatou BARA-MOUSSA : Représentant du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;

.../...